

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

L'Hon. JACOB NICOL

TRÉSORIER DE LA PROVINCE

A

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

27 JANVIER. 1926



1925

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

L'Hon. JACOB NICOL

TRÉSORIER DE LA PROVINCE

A

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

27 JANVIER, 1926



1926

Discours sur le Budget

M. L'ORATEUR.—

AVANT de proposer que la Chambre siège en comité des subsides, pour l'étude du budget, j'aimerais à dire quelques mots concernant l'industrie en général et l'état de choses qui a existé, dans la province de Québec, au point de vue financier, au cours de l'an dernier, et aussi quant aux perspectives pour l'an prochain.

S'il est vrai de dire que personne ne se suffit à soi-même, ce dicton est encore plus vrai quand on en fait l'application à une province. Dans ce cas, l'état de choses dépend, dans une large mesure, de la prospérité générale du Canada et des nations avec lesquelles le Canada est en relations commerciales.

Il y a eu beaucoup de nuages dans l'atmosphère industriel, en 1924, cela est incontestable. En 1925, des indices ont fait présager leur lente disparition, mais, dans la dernière partie de l'année, il y a eu de brillantes éclaircies et plusieurs personnes croient que l'an 1926 sera la plus belle année que le Canada ait eue depuis la fin de la guerre.

La récolte du Canada a atteint la perfection, tant au point de vue de la qualité que de la quantité. Ses prix ont dépassé la moyenne, et elle a ainsi rapporté aux cultivateurs des profits considérables. L'Ouest a immensément amélioré sa situation et la population manufacturière de l'Est commence à en ressentir les effets bienfaisants.

Le transport et les profits des chemins de fer ont augmenté. Les banques ont un capital et des dépôts plus considérables et elles se trouvent dans une position excellente pour venir en aide à l'industrie.

La récolte de Québec a été excellente. Notre province a vendu plus de beurre et de fromage, et cela à un prix plus élevé, qu'elle n'en a vendu pendant plusieurs années auparavant, et il y a aussi une grande amélioration en ce qui regarde la vente et le prix des bestiaux. A tous les points de vue, la situation de notre province, en ce qui regarde l'agriculture, est maintenant bien supérieure à celle d'il y a un an; et, d'après les indices, cette situation s'améliorera davantage.

La seconde industrie de Québec, la pulpe, a fait de grands progrès depuis l'an dernier. Les chiffres donnés par les fabriques accusent une augmentation considérable dans la vente, tant de la pulpe que du papier, et les nouvelles fabriques que l'on se propose de construire, de même que les développements que l'on projette pour celles qui existent déjà, démontrent que ceux qui exploitent cette industrie ont une confiance indéfectible en la province de Québec.

Les industries minière et forestière se sont aussi grandement améliorées, dans notre province, bien que l'industrie forestière rencontre une forte concurrence de l'extérieur.

Lorsque je donnerai les chiffres, on constatera que les recettes et les dépenses, pendant l'année terminée le 30 juin, 1925, ont dépassé les prévisions, bien que notre province ait encore vécu suivant ses moyens, en dépensant moins que son revenu, dont l'excédent dépasse un million.

Si vous analysez les chiffres que je vais vous donner, vous constaterez que nous avons dépensé des sommes inférieures aux prévisions pour les services suivants, entre autres, savoir:—la dette publique, l'instruction publique, les travaux publics, l'agriculture, la voirie et les terres et forêts.

Vous remarquerez aussi que le budget de l'an prochain accuse une augmentation de \$778,374.55 dans les dépenses prévues, quant à la dette publique. Cela s'explique par le fait que, pendant l'année, nous avons contracté un emprunt en vendant des obligations pour \$15,839,000.00 à 4½%. Sur ce montant, une somme de \$9,500,000.00 a été empruntée pour retirer des émissions d'obligations anciennes à 6% et s'élevant à ce montant; quant au reste, la somme de \$839,000.00 représente la balance non vendue des \$2,500,000.00 d'obligations de la rivière Saint-Maurice à 4½% devenant dues le 1er juin, 1946, autorisées par la loi 3 George V, chapitre 6, et le reste de l'emprunt est destinée au remboursement de dépenses qu'autorise la Loi des bons chemins. Cet emprunt a été contracté à un taux d'intérêt de beaucoup moins élevé et nous avons ainsi économisé environ \$118,750.00 d'intérêt annuel, au prorata, mais les emprunts qui ont été rachetés étaient des emprunts à courte échéance et n'étaient accompagnés d'aucune disposition concernant un fonds d'amortissement, alors que les nouveaux emprunts ont des fonds d'amortissement. Voilà l'explication de la dépense plus considérable, à l'item de la dette publique.

Vous remarquerez aussi que le budget de l'an prochain pourvoit à une dépense additionnelle d'environ \$377,250.00 pour le gouvernement civil. Cela provient de la révision de la Loi du service civil. Ainsi donc, pour deux item seulement, le budget contiendra une augmentation de dépenses de près d'un million et quart, rendue nécessaire, dans une large mesure, par la création de fonds d'amortissement et par la révision des salaires des employés du gouvernement.

On admettra unanimement, j'en suis sûr, que le gouvernement a fait preuve d'une sagesse parfaite en créant des fonds d'amortissement pour tous ses emprunts et je puis ajouter que nous avons l'intention, à l'avenir, chaque fois qu'un ancien emprunt sera remboursé, de créer un fonds d'amortissement en contractant un nouvel emprunt.

Quant à l'augmentation des salaires des employés du service civil,—c'est une mesure que l'Opposition demande depuis longtemps et je suis sûr qu'elle constatera que le gouvernement a fait strictement de son mieux pour rendre justice aux employés civils, en se rappelant que l'argent nécessaire au paiement de ces augmentations, est fourni par les citoyens de la province de Québec.

Après ces quelques observations préliminaires, je vais maintenant vous soumettre les opérations financières de la Province, pendant l'année 1924-25.

ANNÉE FISCALE 1924-1925

Les prévisions du revenu et de la dépense pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1925, étaient:—

Revenu ordinaire.....	\$ 19,921,221 38
Dépenses ordinaires et extraordinaires.....	19,662,919 41
	<hr/>
Surplus en prévision.....	\$ 258,301 97

Les résultats véritables des opérations de l'année finissant le 30 juin dernier, ont été comme suit:—

Revenu ordinaire.....	\$ 25,021,328 81
Dépenses ordinaires.....	23,629,390 00
	<hr/>
Surplus.....	\$ 1,391,938 81

Toutefois, les dépenses extraordinaires de l'année, payées à même le revenu ordinaire, ont été de \$648,802.24, ce qui laisse un surplus réel du revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires et extraordinaires, de \$743,136.57.

Le revenu ordinaire réel a excédé les prévisions de \$5,100,107.43, et les dépenses ordinaires et extraordinaires prévues ont été excédées de \$4,615,272.83.

COMPARAISON DU REVENU ORDINAIRE AVEC LES PRÉVISIONS 1924-25

Voici quelques-uns des principaux services dont le revenu a excédé les prévisions:—

Terres et forêts.....	\$ 953,230 74
Mines, chasse et pêche.....	143,639 09
Timbres judiciaires.....	146,144 40
Fonds des bâtisses et des jurés.....	21,747 95
Timbres d'enregistrement.....	75,119 90
Honoraires judiciaires.....	25,757 53
Licences.....	597,236 52
Taxes sur transferts d'actions, obligations, etc.....	54,666 49
Taxes sur les corporations commerciales, etc.....	461,010 63
Droits sur les successions.....	423,149 20
Loi des véhicules automobiles.....	732,472 46
Droits et honoraires, gazoline.....	652,576 85
Revenu casuel.....	77,244 47
Entretien des aliénés.....	94,659 19
Percentage sur honoraires d'officiers publics.....	25,166 61
Intérêt sur dépôts et placements.....	105,289 23
Prime, escompte et change.....	21,846 62
Intérêt des municipalités en vertu de la loi des bons chemins . . .	374,388 40
Contributions municipales en vertu de 7 George V, chap. 10, s. 2	192,779 79
Contributions municipales en vertu de la loi des bons chemins, sec. 20.....	347,776 60
Paiements différés—Banque d'Hochelaga—14 Geo. V, Chap. 3.	125,000 00
 Et il y a d'autres sources de revenu dont les recettes ont été moins élevées que les prévisions, de.....	 617,533 82
 (Loi de liqueurs alcooliques (compte de la vente) \$600,000.00 de la diminution susmentionnée).	

COMPARAISON AVEC LES PRÉVISIONS

Dépenses ordinaires, 1924-1925

Les dépenses, pour les services suivants, ont excédé les prévisions, des sommes suivantes:—

Dette publique.....	\$	406,497 03
Législation.....		108,880 44
Gouvernement civil.....		101,762 63
Administration de la justice.....		430,137 92
Instruction publique.....		286,407 47
Asiles d'aliénés.....		259,948 31
Colonisation.....		250,000 00
Mines, pêche et chasse, service d'enregistrement (cadastre).....		90,157 85
Hygiène.....		117,175 00
Travaux publics (ordinaires).....		112,371 28
Travaux public (estraordinaires).....		448,802 24
Travail.....		8,565 29
Agriculture.....		580,700 00
Voirie.....		482,446 34
Terres et forêts.....		666,568 99
Dépenses sur le revenu.....		273,384 69
Services divers.....		113,660 34
	\$	<u>4,667,465 28</u>

La dépense, pour les services suivants, est restée au-dessous des prévisions:—

Juges de la Cour des sessions de la paix.....	\$	2,546 89
Institutions de bienfaisance.....		4,600 00
Ecoles de réforme et d'industrie.....		45,046 10
		<u>52,192 99</u>
	\$	<u>4,615,272 83</u>

(Voir État No 1)

OPÉRATIONS DE CAISSE EN 1924-1925

Le 1er juillet, 1924, il y avait dans diverses banques la somme de \$	2,435,044 78
Les mandats non payés à la même date s'élevaient à.....	1,146,918 46
	\$ 1,288,126 32

Les recettes, du 1er juillet 1924 au 30 juin 1925, ont été:—

Revenu ordinaire.....	\$ 25,021,328 81
Dépôts en fidéicommiss.....	966,194 07
Emmagasinement des eaux du lac Kénogami. . .	3,350 33
Loi des bons chemins, 1912.....	786,744 65
Fonds des institutions de bienfaisance.....	1,306,498 98
Péages perçus sur le pont de Batiscan.....	21,000 00
Péages perçus sur les ponts de l'Île Perrot.....	29,000 00
Emprunt en vertu de 3 Geo. V, chap. 6.....	822,471 70
Près aux municipalités re logements ouvriers..	4,285 00
Emprunts, bons chemins, en vertu de 13 Geo. V, chap. 34.....	14,422,850 00
Emprunts temporaires.....	4,500,000 00
	\$ 47,883,723 54

Les paiements, du 1er juillet 1924 au 30 juin 1925,
ont été:—

Dépenses ordinaires et extraor- dinaires.....	\$ 24,278,192 24
Dépôts en fidéicommiss.....	685,383 25
Subventions de chemins de fer. .	424,000 00
Chemin de fer Q. M. O. & O. construction.....	750 00
Loi des bons chemins, 1912.....	2,952,360 80
Pont sur la rivière Batiscan à Batiscan.....	5,965 88
Emmagasinement des eaux du lac Kénogami.....	1,811,652 10
Emmagasinement des eaux de la rivière Métis.....	130,929 88
Construction d'une annexe au Palais de justice, Montréal.	915,050 98
Construction d'une annexe au Palais de Justice, Québec...	271,248 52
Construction et entretien de ponts sur l'Île Perrot.....	549,911 77
Loi autorisant un emprunt pour venir en aide à la colonisation	800,000 00
Remboursement d'emprunts tem- poraires.....	5,000,000 00
Remboursement d'emprunts en vertu de 10 Geo. V, chap. 3.	9,500,000 00
Remboursement d'emprunts du Dominion, re construction de logements ouvriers.....	4,285 00
Fonds des institutions de bien- faisance.....	1,131,711 69
	48,461,442 11

Excédent de paiements..... 577,718 57

Savoir:—

Le 30 juin 1925, il y avait en dépôt dans diffé- rentes banques.....	1,658,720 74
Sur laquelle somme il y avait à payer des man- dats non payés à la même date s'élevant à.	948,312 99
	\$ 710,407 75

**COMPARAISON DES RECETTES ORDINAIRES DE 1924-1925
AVEC CELLES DE 1923-1924**

Le total des recettes ordinaires pour 1924-1925 a été de.....\$ 25,021,328 81
 Le total des recettes ordinaires pour 1923-1924 a été de..... 23,170,733 11
 Augmentation des recettes ordinaires pour 1924-1925, de.....\$ 1,850,595 70

Les recettes provenant des services suivants ont excédé celles de 1923-1924, savoir:—

Puissance du Canada.....	\$	11 07
Terres et forêts.....		576,226 80
Mines, pêches et chasse.....		119,084 20
Timbres d'enregistrement.....		2,885 05
Licences.....		491,607 08
Taxes sur transferts d'actions, obligations, etc.....		25,619 67
Loi des vues animées—Revenu.....		2,851 00
Taxes sur les corporations commerciales.....		138,238 14
Loi des véhicules automobiles.....		379,407 43
Droits et honoraires, gazoline.....		586,178 50
Pourcentage sur honoraires d'officiers publics.....		8,023 36
Législation.....		5,203 92
Revenu casuel.....		8,353 09
Service civil, contributions au fonds de pension.....		2,455 36
Taxe en vertu de 3 Geo. V, Chap. 38.....		5,301 39
Intérêt sur dépôts et placements.....		163,742 42
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic.Chap.2,sec.5		95 42
Intérêt provenant des municipalités, en vertu de la loi des bons chemins.....		243,154 60
Remboursement, fonds des subventions aux chemins de fer.....		2,959 89
Crédit pour la dette publique.....		4 70
Contributions des municipalités, en vertu de la loi des bons chemins, sec. 20.....		298,397 54
Contributions des municipalités en vertu de la loi 7 Geo. V, chap. 10, sec. 2.....		150,341 87
Paiements différés—Banque d'Hochelaga—14 Geo. V, chap. 3..		125,000 00
	\$	<u>3,335,142 50</u>

Les recettes provenant des services suivants ont été moins élevées qu'en 1923-1924, savoir:—

Administration de la justice, revenu.....	\$	222,215 83
Loi des liqueurs alcooliques (compte de la vente)		600,000 00
Loi des narcotiques de Québec.....		700 00
Droits sur les successions.....		554,701 31
Taxe en vertu de 12 Geo. V, chap. 90 (saisine)...		7,749 87
Loi des ingénieurs stationnaires, (honoraires)....		1,487 50
Loi des détectives privés, revenu.....		363 50
Inspection des hôtels et des maisons de pension (honoraires).....		2,875 00
Protection des édifices publics contre le feu.....		3,087 19
Asiles d'aliénés.....		15,892 82
Ecoles de réforme et d'industrie.....		9,792 34
Gazette Officielle de Québec.....		11,651 41
Loi des assurances—Revenu.....		3,187 90
Loi des compagnies de fidéicommiss—Revenu....		5,736 95
Travaux et édifices publics—Loyers.....		382 30
Prime, escompte et change.....		44,676 63
Contributions des fabriques de beurre et fromage		46 25

1,484,546 80

2— Augmentation nette, en 1924-1925, de.....\$ 1,850,595 70

**COMPARAISON DES DÉPENSES ORDINAIRES DE 1924-1925
AVEC CELLES DE 1923-1924**

Total des dépenses ordinaires en 1924-1925.....	\$ 23,629,390 00
Total des dépenses ordinaires en 1923-1924.....	21,567,292 94
	<hr/>
Augmentation, dans les dépenses ordinaires, de 1924-1925.....	\$ 2,062,097 06

Les dépenses pour les services suivants ont excédé celles de 1923-1924, savoir:—

Dette publique.....	\$ 585,065 99
Gouvernement civil.....	50,126 53
Administration de la justice.....	35,406 74
Législation.....	59,698 59
Travaux publics (ordinaires).....	19,933 03
Agriculture.....	72,499 38
Voirie.....	552,581 19
Terres et forêts.....	31,840 86
Colonisation, mines, pêcheries et immigration.....	241,987 45
Asiles d'aliénés.....	289,974 67
Hygiène.....	17,175 00
Charges sur le revenu.....	58,546 88
Services divers.....	65,489 85
	<hr/>
	\$ 2,080,326 16

Les dépenses, pour les services suivants, ont été moins élevées qu'en 1923-1924, savoir:—

Ecoles de réforme et d'industrie.....	\$ 11,417 57
Instruction publique.....	1,135 06
Travail.....	1,451 47
Institutions de bienfaisance.....	4,225 00
	<hr/>
	\$ 18,229 10

Augmentation nette des dépenses ordinaires de 1924-25 sur celles de 1923-24.....

Les dépenses extraordinaires pour les travaux et édifices publics, durant l'année 1924-1925, ont excédé de \$348,802.24 celles de 1923-1924.

La balance des subventions aux chemins de fer, en argent, et des subventions en terre converties en argent, autorisées par les lois de la Législature, mais non gagnées au 30 juin, 1925, était de \$6,883.38.

**PASSIF DIRECT ET ACTIF DISPONIBLE DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC, AU 30 JUIN, 1925**

Passif

Dette consolidée courante avant la conversion.	80,201,399 44	
Augmentation du capital par la conversion.....	1,743,526 83	
		<hr/>
		81,944,926 27
Emprunts temporaires.....		4,500,000 00
Puissance du Canada—Balance de compte au 31 décembre 1902..		1,473,609 63
Puissance du Canada—Prix d'une propriété achetée pour le che- min de fer Q. M. O. & O.....		25,000 00
Emprunts de la Puissance du Canada re logements ouvriers....		7,355,304 62
Dépôts en fidécommis.....		1,893,893 98
Mandats non payés.....		948,312 99
Fonds des institutions de bienfaisance.....		715,712 28
		<hr/>
		\$ 98,856,759 77

Actif:—Fonds d'amortissement:—

Balance du prix du chemin de fer Q.M.O. & O.—savoir:—		
Déposé dans les banques.....	257,015 14	
Placement en obligations de la province de Québec.....	80,000 00	
Placement en bons de la victoire du Canada (1937).....	423,364 86	
	<hr/>	
		760,380 00
Placements en actions inscrites 3% de la province de Québec	1,308,502 17	
Placement en actions enregis- trées 4½% de la province de Québec.....	787,197 53	
Placement en obligations 4% de la province de Québec.....	111,461 44	
Placement en obligations 4½% de la province de Québec...	252,049 59	
Placement en obligations 5% de la province de Québec....	37,288 20	
Placement en obligations 5½% de la province de Québec...	1,088,433 10	
Placement en obligations 6% de la province de Québec.....	26,495 89	
Placement en bons de guerre du Canada.....	9,600 00	
Placements en obligations 5% de la Commission des écoles catholiques de Montréal...	49,875 00	
Déposé en banque.....	275,538 74	
	<hr/>	
		4,706,821 66
Paiements différés re obligations émises à la Banque d'Hoche- laga en vertu du pouvoir conféré par la loi de la Lé- gislation de Québec, 14 Geo. V, chap. 3, payables en ver- sements annuels de \$124,- 172.40.....	14,875,000 00	
		<hr/>
		19,581,821 66
A reporter.....	\$ 19,581,821 66	98,856,759 77

PASSIF DIRECT ET ACTIF DISPONIBLE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, AU 30 JUIN, 1925.—(Suite)

Reporté.....	\$ 19,581,821 66	98,856,759 77
Puissance du Canada: part de Québec dans le fonds des écoles communes.....	1,184,795 18	
Argent en banques.....	1,658,720 74	
Avances à diverses personnes.....	107,437 29	
Emmagasinement des eaux de la rivière St-Maurice.....	2,567,642 47	
Emmagasinement des eaux de la rivière St-François.....	792,685 68	
Emmagasinement des eaux des rivières Ste-Anne et Savane.....	335,713 69	
Emmagasinement des eaux du lac Kénogami....	4,469,258 46	
Emmagasinement des eaux de la rivière Métis..	155,873 19	
Sanatorium à Ste-Agathe des Monts, agrandissement, avances autorisées par la loi 9 Geo. V, ch. 4.....	180,000 00	
Construction d'une annexe au palais de justice de Montréal, avances autorisées par la loi 10 Geo. V, ch. 4.....	3,170,216 08	
Construction d'une annexe au palais de justice de Québec. Avances autorisées par la loi 12 Geo. V, ch. 3.....	610,242 53	
Nouvelle prison, district de Montréal, avances autorisées par la loi 7 Ed. VII, ch. 36.....	3,620,362 84	
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avances autorisées par la loi 1 Geo. V, ch. 8.....	81,079 64	
Palais de justice et prison du district de Roberval, avances autorisées par la loi 2 Geo. V, ch. 6.....	33,141 90	
Construction d'un palais de justice et d'une prison, district de l'Abitibi. Avances autorisées par la loi 11 Geo. V, ch. 13.....	95,231 71	
Construction d'un palais de justice et d'une prison à St-Jérôme. Avances autorisées par la loi 12 Geo. V, ch. 21.....	166,973 17	
Construction de ponts à l'Île Perrot. Avances autorisées par la loi 11 Geo. V, ch. 9.....	798,249 13	
Pont sur la rivière Batiscan à Batiscan. Avances autorisées par la loi 10 Geo. V, ch. 5.....	446,522 03	
Prêts aux municipalités, re logements ouvriers...	7,355,304 62	
		<u>47,411,272 01</u>
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1925.....	\$ 51,445,487 76	

DETTE CONSOLIDÉE

Le 30 juin 1924, la dette consolidée en cours était de.....\$ 75,605,226 27
 Le 30 juin 1925, la dette consolidée en cours était de..... 81,944,926 27

Augmentation de la dette consolidée en cours durant l'année
 1924-1925.....\$ 6,339,700 00
 Justifiée comme suit:—

Augmentation:—

Obligations émises en vertu de la loi 13 Geo. V, chap. 34.....	\$ 15,000,000 00
Obligations émises en vertu de la loi 3 Geo. V, chap. 6.....	839,000 00
Obligations émises en vertu de la loi 6 Geo. V, chap. 2.....	700 00
	<hr/>
	\$ 15,839,700 00

Diminution:—

Obligations rachetées en vertu de la loi 10 Geo. V, chap. 3.....	\$ 9,500,000 00
	<hr/>
	\$ 6,339,700 00

La dette consolidée au 30 juin 1925, consistant en obligations et en actions courantes de divers emprunts de la province de Québec, était.....	\$ 81,944,926 27
Contre laquelle les fonds d'amortissement placés et les paiements différés s'élevaient à.....	19,581,821 66
	<hr/>

Soit une balance nette de dette consolidée, de.....	\$ 62,363,104 61
	<hr/>

La balance nette de la dette consolidée, le 30 juin, 1925, accuse une augmentation de \$5,724,303.24 sur la balance nette de la dette consolidée, le 30 juin 1924.

Cette augmentation s'explique par un nouvel emprunt contracté, plus l'augmentation d'autres emprunts, moins les emprunts rachetés et les placements au compte des fonds d'amortissement.

DETTE NON CONSOLIDÉE

Le 30 juin, 1925, la dette non consolidée consistait en:—

Emprunts temporaires.....	\$	4,500,000 00
Dépôts en fidéicommis.....		1,893,893 98
Mandats non payés.....		948,312 99
Puissance du Canada—Balance de compte au 31 déc. 1902....		1,473,609 63
Puissance du Canada—Prix d'une propriété achetée pour le chemin de fer Q. M. O. & O.....		25,000 00
Emprunts de la Puissance du Canada re logements ouvriers....		7,355,304 62
Fonds des institutions de bienfaisance.....		715,712 28
		\$ 16,911,833 50

Par contre, il y avait à la même date:—

Argent en banques.....	\$	1,658,720 74
Avances à diverses personnes.....		107,437 29
Emmagasinement des eaux de la rivière St-Maurice.....		2,567,642 47
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-François.....		792,685 68
Emmagasinement des eaux des rivières Ste-Anne et Savane.....		335,713 69
Emmagasinement des eaux de la rivière Métis..		155,873 19
Emmagasinement des eaux du lac Kénogami..		4,469,258 46
Nouvelle prison du district de Montréal, avance		3,620,362 84
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avance.....		81,079 64
Palais de justice et prison du district de Roberval, avance.....		33,141 90
Part de Québec dans le fonds des écoles communes.....		1,184,795 18
Sanatorium de Ste-Agathe des Monts, agrandissement, avance.....		180,000 00
Construction d'une annexe au palais de justice, Montréal, avance.....		3,170,216 08
Construction d'un palais de justice, district d'Abitibi.....		95,231 71
Construction d'une annexe au palais de justice de Québec.....		610,242 53
Construction d'un palais de justice, St-Jérôme..		166,973 17
Pont sur la rivière Batiscan, avance.....		446,522 03
Construction de ponts sur l'Île Perrot.....		798,249 13
Prêts aux municipalités re logements ouvriers..		7,355,304 62
		\$ 27,829,450 35

Ce qui laisse sur la dette non consolidée un surplus d'actif de.. \$ 10,917,616 85

ANNÉE COURANTE

Les recettes provenant du revenu ordinaire, pour les six mois finissant le 31 décembre, 1925, sont très satisfaisantes, et les recettes prévues seront probablement excédées à la fin de l'année fiscale.

Il y aura aussi une augmentation, quant aux prévisions, dans les dépenses ordinaires et extraordinaires pour l'année fiscale courante, du montant des mandats spéciaux émis depuis le 1er juillet. \$30,000.00, tel qu'indiqué dans l'état soumis à la Chambre, et aussi du montant du budget supplémentaire à soumettre à la Chambre, afin de rencontrer les sommes requises par les différents services pour compléter les dépenses nécessaires de l'année courante.

Cette augmentation dans les dépenses, nous l'espérons, sera plus que compensée par l'augmentation du revenu, si l'on en juge d'après les recettes jusqu'au 31 décembre dernier.

PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 1926-1927

Les prévisions des recettes et des dépenses pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1927, qui seront soumises à l'approbation de la Chambre, ont été préparées avec soin, quant aux recettes, en tenant compte des résultats obtenus, les années précédentes, ainsi que de l'effet des conditions actuelles au point de vue financier, et, quant aux dépenses, elles ont été basées sur les rapports des ministres des divers départements du service civil, dont on trouvera des sommaires dans les états financiers soumis aux membres de cette Chambre.

Elles sont comme suit:—

Revenue ordinaire.....	\$ 23,368,229 48
Dépense ordinaire.....	23,121,389 53
Surplus probable.....	\$ 246,839 95

EMPRUNTS

Je vais maintenant vous donner les détails des différents emprunts que le gouvernement a faits pendant la dernière année fiscale et l'année courante.

EMPRUNTS TEMPORAIRES

En vertu de l'article 807, Statuts refondus de Québec, 1909, et de l'arrêté ministériel No 1088 en date du 26 juin 1925, il a été effectué un emprunt temporaire de \$4,500,000, qui a été payé à échéance.

En vertu de la même autorité et de l'arrêté ministériel No 1883, en date du 4 novembre, 1925, des emprunts temporaires au montant de \$2,000,000.00 payables le 4 janvier, 1926, et de \$3,000,000.00, payables le 4 février, 1926, ont été effectués. L'emprunt de \$2,000,000.00 a été payé à l'échéance; et celui de \$3,000,000.00 sera remboursé le 4 février prochain.

Ces emprunts ont été faits pour rembourser temporairement, au fonds du revenu consolidé de la Province, une partie des avances considérables faites pour la construction du barrage de la rivière Métis; pour le barrage du lac Kénogami, pour la construction des ponts de l'île Perrot, pour la construction d'annexes aux palais de justice de Montréal et de Québec, et pour dépenses en vertu de la loi pour aider à la colonisation et en vertu de la loi des bons chemins de 1912, lesquelles dépenses, d'après les lois qui les autorisent, doivent être payées à même les emprunts permanents.

EMPRUNTS PERMANENTS

J'ai déjà parlé des changements qui ont été faits au sujet de la dette publique, et qui apparaissent dans les comptes publics pour l'année finissant le 30 juin, 1925, qui vous sont présentement soumis. Tel que prévu dans mon dernier exposé budgétaire, \$7,000,000.00 d'obligations, à 6%, dont le remboursement devient dû le 1er mars, 1925, et \$2,500,000.00 d'obligations, à 6% dues le 1er juin, 1925, représentant, dans les deux cas, des emprunts à courtes échéances en vertu de la loi 10 George V, chapitre 3, devront être remboursées à même le produit des emprunts permanents en vertu de la loi des bons chemins.

Afin de pourvoir à ces échéances et au remboursement ultérieur au fonds du revenu consolidé, par suite des dépenses faites pour les chemins, des obligations pour un montant total de \$15,000,000.00, de vingt-cinq ans et à 4½%, ont été vendues, comme suit:

\$10,000,000.00 le 19 février, 1925, à 96.149, payables à New York; et

\$5,000,000.00 le 5 juin, 1925, à 96.159, payables à Montréal.

Ces obligations ont été émises en vertu de la loi 13 George V, chapitre 34, et, bien qu'elles deviennent dues le 2 mars, 1950, elles sont rachetables au pair, en totalité, à notre choix, à toute date d'intérêt après le 2 mars, 1945.

La négociation de ces emprunts a eu un effet très favorable sur le crédit dont jouit notre province.

Leur prix de vente représente un taux d'intérêt de 4.76%, alors que les taux d'intérêt obtenus, en 1925, par les autres gouvernements provinciaux du Canada, pour des obligations semblables et à longue échéance, ont été les suivants:

Province de l'Alberta, 5.06 (avril);

“ du Manitoba, 4.94 (avril);

“ du Nouveau-Brunswick, 4.83 (juin, pour obligations à 4 3-4%);

“ d'Ontario, 4.99 (décembre);

“ de l'Ile du Prince-Edouard, 4.87 (octobre);

“ de la Saskatchewan, 4.90 (juin).

Quant aux \$10,000,000.00 d'obligations à 4½%, des valeurs de New-York, qui jouissaient alors d'une légère plus-value, ont pu être obtenues pour les payer le 1er mars, ce qui a sauvé des frais additionnels pour le rachat des obligations à 6% s'élevant à \$7,000,000.00, qui devenaient échues le 1er mars et qui étaient payables à New York.

Huit syndicats représentant cinquante-deux bureaux de courtiers se sont disputé ces obligations à l'enchère et les remarques générales faites par les journaux financiers se résument à ces mots que je signale:

“ Le nombre considérable de bureaux de courtiers représentés et la concurrence des enchérisseurs ont été les traits caractéristiques de la vente qui constitue un record tout à fait nouveau pour les négociations d'après-guerre.”

Les obligations pour \$5,000,000.00 à 4½%, vendues au mois de juin, étaient payables en monnaie du Canada qui jouissait alors d'une légère plus-value, et neuf syndicats représentant quarante bureaux de courtiers ont pris part à cette vente à l'enchère, qui a provoqué de semblables commentaires.

Il faudra nécessairement faire quelques remboursements additionnels, cette année, pour payer les obligations s'élevant à \$3,940,000.00, 5%, devenant dues le 1er juin prochain et représentant la balance de nos emprunts à courte échéance qui remontent au temps de la guerre.

Cet emprunt a été fait en vertu de la loi 5 George V, chapitre 2, et nous avons tout lieu de prévoir une réduction additionnelle sur le compte des intérêts, par ce remboursement.

BONS CHEMINS

L'état suivant indique ce qui a été dépensé jusqu'au 31 décembre, 1925, en vertu de la loi des bons chemins, 1912, telle que modifiée par les lois 5 George V, chapitre 3; 7 George V, chapitre, 9; 10 George V, chapitre 7; 12 George V, chapitre 42, et 13 George V, chapitre 34, pour travaux faits par les municipalités et dans la construction des chemins du gouvernement; le montant reçu provenant des emprunts faits en vertu de la dite loi, le montant avancé à même le fonds du revenu consolidé, le montant accordé aux municipalités, et la balance à payer quand les travaux jusqu'à concurrence du montant de leurs crédits, auront été faits, savoir:

Paiement aux municipalités à date.....	\$ 24,875,568	32
Paiement sur chemins du gouvernement à date.....	14,020,226	24
	<hr/>	
	\$ 38,895,794	56
Produit net des emprunts.....	\$ 20,273,655	32
	<hr/>	
Excédent des paiements sur le produit des emprunts.....	\$ 18,622,139	24
	<hr/>	
Montants alloués aux municipalités à date.....	\$ 24,972,537	63
Montant payé sur cette somme.....	24,875,568	32
	<hr/>	
Balance à payer suivant le progrès des travaux.....	\$	96,969 31

Ce qui précède fait voir que les paiements aux municipalités et sur les chemins du gouvernement, en vertu de la loi des bons chemins 1912, telle que modifiée par les lois 5 George V, chapitre 3; 7 George V, chapitre 9; 10 George V, chapitre 7; 12 George V, chapitre 42, et la loi 13 George V, chapitre 34, s'élèvent à \$38,895,794.56 sur le montant de \$40,000,000.00 autorisé par la Législature.

M. l'Orateur, me serait-il permis, à la suite des nombreuses remarques faites par les députés de l'opposition et par la presse, au sujet de l'augmentation de la dette et des dépenses de la Province, d'attirer votre attention, ainsi que celles des honorables députés de la Chambre, sur le fait qu'en 1900, la dette nette consolidée de la Province était de \$25,103,099.77, quand elle est, cette année, de \$62,363,104.61. Et ce, malgré les lourdes dépenses au compte du capital, pendant les dernières années, dont la classification donne à peu près les montants suivants: voirie, \$40,000,000; développement des force hydrauliques, barrages, etc., \$8,500,000.00; colonisation, \$6,000,000.00; édifices publics et ponts, \$10,000,000.00, soit un total d'à peu près \$64,500,000.00.

Vous verrez, ainsi, que la balance nette de la dette consolidée n'a été augmentée que d'à peu près \$37,000,000.00 durant cette période; les surplus annuels, ont suffi largement à payer ces dépenses au compte du capital

Vous remarquerez aussi, M. l'Orateur, qu'en 1924-25, nous avons dépensé, sur le revenu ordinaire, au-delà de deux millions de plus qu'en 1923-24, principalement pour les item suivants: \$585,065.99 pour la dette publique,—j'en ai donné les raisons; \$552,581.19 pour la voirie; \$241,987.45 pour la colonisation; \$289,974.67 pour les asiles d'aliénés, ce qui forme \$1,669,609.00 des deux millions.

Quelqu'un prétendra-t-il qu'à une époque où les municipalités de la Province demandent plus d'aide pour la construction des routes, sur une base de 50%, il serait sage de la leur refuser, ou l'opposition soutiendra-t-elle que le ministre n'aurait pas dû se charger de l'entretien et du soin de tant de routes provinciales et régionales, mais en laisser plutôt le soin aux municipalités intéressées? Et l'opposition dira-t-elle que le ministre de la colonisation n'aurait pas dû seconder les efforts que font les colons pour agrandir le domaine de la Province de Québec et que nous ne devrions pas accepter le surcroît d'obligations qu'entraîne à la Province le soin convenable de ses pauvres malades?

Il peut être à propos, M. l'Orateur, de vous rappeler, à vous et à la Chambre, que la Province, si elle veut maintenir l'œuvre si bien commencée, et si heureusement poursuivie par les ministres de l'agriculture et de la colonisation, doit être prête à dépenser plus d'argent que par le passé, à cause du retrait des subsides fédéraux, accordés auparavant pour ces sphères de nos activités.

Nous sommes actuellement avancés dans l'année 1925-26. Les premiers six mois se sont terminés le 31 décembre dernier et, comme je l'ai déjà déclaré, les revenus accusent une augmentation notable sur ceux de l'année précédente.

Vous avez dû remarquer que les prévisions pour 1926-27 accusent une augmentation de recettes et de dépenses à la fois et j'entrevois que certaines gens diront que nous aurions dû réduire quelques-unes de nos dépenses. Mais, comme je l'ai déjà dit, on ne peut pas s'attendre à ce que la Province se charge de l'entretien des chemins, sans avoir à augmenter le budget du ministre de la voirie.

Strictement parlant, le gouvernement aurait pu économiser en laissant aux municipalités l'entretien des chemins, en les laissant construire elles-mêmes leurs propres écoles, en renonçant à sa politique qui consiste à aider les colons à construire des routes et des écoles, et en abandonnant les comtés à eux-mêmes dans les questions se rattachant à l'agriculture et à la construction des ponts; mais, nous avons cru qu'il était sage et de bonne administration, de maintenir nous-mêmes toutes ces œuvres, afin de soulager les contribuables municipaux. Et nous avons continué à dépenser plus d'argent, d'une certaine façon, mais sans ajouter de nouvelles taxes, en vivant selon nos moyens, et en marchant de front avec le progrès moderne.

La prospérité générale de la Province et l'augmentation de ses affaires nous ont apporté de nouveaux revenus. Nous essayons de les dépenser honnêtement et d'une manière intelligente pour le profit et le bien-être de la Province en général.

Il est évident, M. l'Orateur, qu'on a commencé, en certain milieu, une campagne bien définie et persistante, afin de faire croire au peuple de cette Province qu'au point de vue municipal et provincial, il est surchargé de taxes.

Au cours de la dernière session, et encore cette année, les députés de l'opposition ont soulevé cette question.

Afin de dissiper les nuages, vous me permettez, M. l'Orateur, de signaler certains chiffres établissant la comparaison entre les taxes que nous avons ici, et celles qui existent dans les autres provinces.

Je serai bref.

Quant aux taxes municipales, tout le monde sait que nos municipalités rurales paient des taxes bien inférieures à celles des municipalités semblables dans d'autres provinces.

Prenons, à titre de comparaison, deux cités, Montréal et Québec, et comparons leur situation avec celle de Toronto et d'Ottawa, Je choisis ces cités, parce qu'elles sont de la même classe et qu'elles sont d'une similitude aussi rapprochée que possible quant à la population.

La taxe municipale **per capita**, y compris la taxe scolaire, dans chacune d'elles, est la suivante pour l'année 1923:

Toronto.....	\$49.27
Montréal.....	31.48
Ottawa.....	42.90
Québec.....	27.70

La dépense **per capita**, pour la même année, est la suivante :

Toronto.....	\$55.14
Montréal.....	38.31
Ottawa.....	41.32
Québec.....	29.50

Et il y en a encore dans cette Chambre des députés qui voudraient faire croire à la province que le gouvernement a ruiné la cité de Montréal.

Venons en maintenant aux taxes et aux dépenses des provinces.

Pendant l'année 1924, la dépense **per capita**, dans chacune des provinces suivantes, a été:

Alberta.....	\$23.74
Colombie-Anglaise.....	35.99
Manitoba.....	17.06
Ontario.....	16.73
Nouveau-Brunswick.....	9.89
Nouvelle-Ecosse.....	10.65
Saskatchewan.....	19.44

Québec, \$9.31, la dépense la moins considérable **per capita** de toutes les provinces, même des provinces, beaucoup plus petites, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

Durant la même année, le revenu **per capita** a été moindre dans Québec que dans aucune des provinces suscitées, sauf le Nouveau-Brunswick, cela en dépit du fait que nous avons un gros surplus, lorsque quelques-unes des provinces énumérées avaient de gros déficits.

Ainsi le revenu **per capita** dans

Ontario, a été.....	\$13.84
Alberta.....	22.38
Colombie-Anglaise.....	36.51
Québec.....	9.86

Nos amis de l'opposition soutiendront-ils, après cela, que le peuple de Québec est plus taxé que celui des autres provinces ?

Voulez-vous des exemples en particulier ? Je ne vous demanderai pas de comparer les taxes de Québec avec celles de la Colombie-Anglaise qui, en 1924, avait un revenu d'au-delà de dix-neuf millions avec une population d'environ un quart de la nôtre, mais je vous demanderai de comparer Ontario et Québec.

Ontario a perçu, l'an dernier, des chemins de fer, \$1,085,000.00, en chiffres ronds; nous avons perçu, de la même source, \$62,000.00, en chiffres ronds. Des banques, Ontario a perçu au-delà de \$500,000.00; nous avons perçu moins de \$200,000.00. En droits sur les successions, Ontario a perçu au-delà de quatre millions, tandis que nous avons perçu un peu moins que trois millions. Cependant, les rapports fédéraux démontrent que la Province de Québec paie presque la moitié de la taxe totale de revenu du Dominion, ce qui démontre que la Province de Québec possède les fortunes considérables.

Nos droits sur les successions sont beaucoup moins élevés que ceux d'Ontario et j'inviterais nos amis, avant de poursuivre plus loin leur critique de la Province de Québec, de considérer l'état de choses qui existe dans les autres provinces.

Me serait-il permis, M. l'Orateur, de parler de la loi des liqueurs en particulier, puisqu'on a dit que la Commission de liqueurs de Québec avait fait des profits scandaleux.

Le rapport de la Commission a été déposé sur la table de la Chambre. Nous désirons féliciter le président, M. Cordeau, et les membres de la Commission, pour les résultats des opérations de l'année et la clarté de leur rapport. Je ne tiens pas à le discuter maintenant, mais je désire déclarer que le gouvernement est heureux de constater que les événements prouvent que le premier ministre avait raison, quand il disait que l'un des effets salutaires de la loi serait de diminuer, dans la province, l'usage des liqueurs alcooliques et d'augmenter la consommation des vins.

Nous avons toujours affirmé que le système désiré par la province de Québec était celui qui respectait la liberté individuelle et protégeait, en même temps, l'individu contre les liqueurs impures, tout en permettant à la Province de faire les profits que cela comporte, au lieu de les laisser faire par des particuliers.

Mais, l'Opposition voudrait faire croire au peuple que les profits que fait la Commission, sont scandaleux.

Si vous comparez seulement la liste de prix de Québec avec celle de la Colombie-Anglaise, province dans laquelle est en vigueur un système qui offre une très grande similitude avec le nôtre, vous constaterez, M. l'Orateur, que, pour toutes les marques semblables, les prix de Québec sont moins élevés.

Ainsi, le rapport démontre que les profits nets de 1924-25 ont été de \$4,134,665.00, dans la province de Québec, alors que la Colombie-Anglaise, avec une population du quart de la nôtre environ, a fait un profit net de \$3,037,100.00, pendant l'année terminée le 31 mars, 1924.

Etant donné ces faits, l'Opposition persistera-t-elle à déclarer que le gouvernement encourage la consommation des liqueurs dans la province et qu'il fait des profits excessifs ?

Me permettez-vous, M. l'Orateur, d'attirer votre attention sur les obligations émises par la Province en faveur de la Banque Canadienne Nationale? Il me fait plaisir de déclarer que, le vendredi, 22 du courant, la Banque nous a payé le deuxième versement du fonds d'amortissement, s'élevant à \$125,000.00. Nous plaçons ces sommes d'argent en obligations, tel que le veut la loi, afin de pourvoir à un fonds d'amortissement pour le paiement de ces obligations à leur échéance.

Nous sommes convaincus,—je suis heureux de le déclarer,—que la Banque fait de belles affaires, comme le démontre son rapport annuel. Un autre indice de sa prospérité se trouve dans le fait que la valeur de ses actions a augmenté d'environ douze points, au cours de l'an dernier.

S'il est vrai, M. l'Orateur, comme on l'a dit, que "gouverner c'est prévoir," je dis, alors, que la Province n'a jamais eu un premier ministre de plus grand mérite.

Fidèle disciple de son prédécesseur et collègue, Sir Lomer Gouin, il a prévu avec lui que la province de Québec deviendrait le principal centre de fabrication de papier du monde, si on réussissait à lui faire adopter une législation afin de garder chez elle son bois de pulpe, et cette prévision s'est réalisée.

Il a prévu que la province de Québec pourrait servir d'exemple en Amérique et dans les provinces du Canada, si elle trouvait une solution au problème, toujours si embarrassant, des liqueurs. Il a illuminé la voie à suivre et il a donné à notre province la Loi Taschereau, qui a rendu notre population tempérante et observatrice de la loi,—et cette législation a, dans la suite, été copiée par plusieurs de nos provinces-sœurs.

Il a prévu et n'a pas hésité à dire que Québec protégerait ses ressources naturelles et les garderait pour le peuple de Québec et du Canada, et ainsi nous voyons le capital de chez nous et de l'étranger, venant de toutes parts développer ces merveilleuses forces hydrauliques dont la nature nous a gratifiés. Il en résulte qu'en 1925, sur le développement total de 809,000 chevaux-vapeurs en Canada, Québec en a un total de 438,000, avec un développement en perspective de 800,000 chevaux-vapeurs, pour 1926.

Il a prévu cela, et des millions sont actuellement dépensés dans la région du Saguenay. Des cités et des villes nouvelles surgissent comme sous la baguette d'un magicien, donnant du travail à nos ouvriers et créant un marché pour nos produits de la ferme.

Ceux qui se sont associés à lui ont été inspirés par des croyances qui sont les siennes.

Nous sommes certains que la Province de Québec, en 1926, continuera d'observer la loi; que ses citoyens composés de races diverses, professant des croyances différentes, continueront de vivre dans la concorde, la paix et l'harmonie, en donnant aux autres provinces du Dominion, et au monde entier, un bel exemple de tolérance, de générosité et de largeur de vues.

Je propose, maintenant, que M. l'Orateur quitte la présidence et que la Chambre siège en comité des subsides.

ÉTAT No 1

L'excédent des dépenses ordinaires sur les prévisions pour certains services s'élève à \$ 4,208,775 80

Voici le détail:—

Législation:

Excédent de dépenses:

Conseil législatif:

Indemnité des Conseillers législatifs \$ 7,708 84

Traitements, dépenses contingentes, etc.... 5,291 16

Assemblée législative:

Traitements, dépenses contingentes, etc 47,801 25

Impression et reliure, pour les deux Chambres de la Législature..... 45,000 00

Bibliothèque de la Législature..... 720 00

Dépenses pour les élections, S. R. Q., art. 430.. 6,088 06

Loi concernant la préparation des liste électorales dans les cités de Québec et de Montréal, etc..... 3,785 38

\$ 116,394 69

Non dépensé:

Assemblée législative:

Dépenses de voyages, etc.. 664 25

Impression, reliure et distribution des statuts..... 6,500 00

Dépenses contingentes pour les élections..... 350 00

7,514 25

\$ 108,880 44

Gouvernement civil:

Excédent de dépenses:

Augmentations de salaires \$ 59,103 52

Dépenses contingentes..... 42,659 11

\$ 101,762 63

Administration de la justice:

Excédent de dépenses:

Protonotaires, greffiers de la Cour de circuit, de la Couronne et de la paix et de la Cour d'appel:

Traitements..... \$ 17,085 90

Dépenses contingentes..... 59,414 84

Poursuites au criminel..... 18,440 05

Dépenses contingentes des shérifs..... 211,459 71

Police provinciale..... 87,010 93

Traitements des coroners..... 8,041 66

Magistrats de district, traitements..... 11,000 00

Divers..... 25,904 84

Fonds du palais de justice du district de Hull... 3,868 15

Honoraires et déboursés des coroners..... 10,192 55

Médecins des prisons..... 903 91

A reporter..... \$ 453,322 54

ETAT No 1.—(Suite)

	Reporté.....\$	453,322 54	
Non dépensé:			
Traitements des shérifs, anciens districts.....\$	13,635 78		
Dépenses de voyage des magistrats de district.....	6,312 25		
Traitements des greffiers de la Couronne et de la paix, nouveaux districts.....	240 00		
Interprètes des tribunaux.....	50 00		
Fonds des bâtisses et des jurés..	2,946 59		
		<u>23,184 62</u>	
			\$ 430,137 92
Juges de la Cour des Sessions de la Paix, etc:			
Non dépensé.....\$			2,546 89
Instruction publique:			
Excédent de dépenses:			
Ecole polytechnique, Montréal.....\$	32,000 00		
Directeur de l'enseignement technique.....	1,234 41		
Ecole technique, Trois-Rivières.....	10,000 00		
Ecoles normales.....	40,000 00		
Institut Nazareth, Montréal.....	38,600 00		
Pour encourager la littérature et les beaux-arts.	2,000 00		
Gratifications pour 10,15 et 20 ans d'enseignement	3,800 00		
Loi re établissement d'un institut pédagogique à Montreal.....	25,000 00		
Octroi spécial aux municipalités scolaires pour encourager la construction et le maintien de nouvelles académies pour les garçons.....	5,000 00		
Fonds des écoles élémentaires en vertu de l'art. 2947, S. R. Q., 1909.....	100,000 00		
Pour la publication d'un journal anglais et d'un journal français traitant de l'Instruction publique, aux conditions et de la manière déterminées par le secrétaire de la province..	650 00		
Loi concernant la création de bourses pour aider les élèves gradués à suivre des cours additionnels en Europe.....	37,200 00		
		\$ 295,484 41	
Non dépensé:			
Bureau des statistiques de Québec \$	2 61		
Aide à l'entretien des écoles techniques en dehors des cités de Québec et de Montréal et cours professionnels	3,915 48		
Allocation pour aider et maintenir une chaire d'arpentage dans la cité de Québec....	5,000 00		
Pour encourager la production d'œuvres littéraires et scientifiques.....	158 85		
		<u>9,076 94</u>	
			\$ 286,407 47

Asiles d'aliénés:

Excédent de dépenses.....\$ 259,948 31

Écoles de réforme et d'industrie:

Non dépensé.....\$ 45,046 10

Colonisation:

Excédent de dépenses:

Chemins de colonisation.....\$ 250,000 00

Mines, pêche, chasse et service d'enregistrement (Cadastre):

Excédent de dépenses:

Mines.....\$ 8,500 00

Pêche et chasse..... 10,000 00

Loi pour aider au développement
des pêcheries..... 2,000 00

20,500 00

Non dépensé:

Comptes en suspens..... 342 15

\$ 20,157 85

Institutions de bienfaisance:

Non dépensé.....\$ 4,600 00

Hygiène:

Excédent de dépenses:

Pour achat de vaccin.....\$ 1,000 00

Loi relative à la tuberculose et à la mortalité in-
fantile..... 100,000 00

Protection du public contre les maladies véné-
riennes..... 6,175 00

Etablissement pour combattre le cancer, Mont-
réal..... 10,000 00

\$ 117,175 00

Travaux publics (ordinaires):

Excédent de dépenses:

Entretien, etc., des édifices publics en général..\$ 10,000 00

Nettoyage des bâtisses de la Législature et des dé-
partements, salaires, etc..... 10,000 00

Ponts sur les chemins..... 10,000 00

Commission pour la protection contre les incen-
dies dans la province..... 17,845 67

Ponts et barrière de péages..... 1,400 00

Abolition des ponts de péage, cité des Trois-Ri-
vières..... 5,736 00

Loi des ingénieurs stationnaires..... 2,000 00

Réparations aux ponts sur la rivière Saint-Mau-
rice à Trois-Rivières..... 53,135 21

Assurance des édifices publics en général..... 2,089 52

Inspection des hôtels et des maisons de pension 600 00

A reporter.....\$ 112,806 40

ÉTAT No 1—(Suite)

Reporté.....\$ 112,806 40

Non dépensé:

Bureau de poste, traitements,
dépenses contingentes.....\$ 344 06
Assurances des palais de justice
et des prisons..... 91 06

435 12

\$ 112,371 28

Travaux publics (Travail):

Excédent de dépenses:

Bureaux de placements des ouvriers.....\$ 5,786 19
Commission re conditions du travail dans la pro-
vince..... 3,980 62
Congrès du travail, Genève..... 2,000 00

\$ 11,766 81

Non dépensé:

Edifices publics et Loi des établissements indus-
triels.....

3,201 52

\$ 8,565 29

Travaux publics (extraordinaires):

Excédent de dépenses:

Edifices de la Législature et des départements:
Construction d'un nouvel édifice, rue Sainte-
Julie, Québec.....
Achat d'une propriété, 89A du cadastre, quartier
Est, Montréal, pour une morgue.....

393,802 24

55,000 00

\$ 448,802 24

Agriculture:

Excédent de dépenses:

Cercles agricoles.....\$ 14,000 00
Encouragement à l'agriculture en général..... 200,000 00
Sociétés d'agriculture..... 17,000 00
Ecole de laiterie de St-Hyacinthe et exploitation
de la ferme..... 8,000 00
Industrie laitière et inspection des fabriques pour
la fabrication des produits laitiers..... 45,000 00
Ecoles ménagères..... 25,000 00
Horticulture..... 98,000 00
Aviculture..... 24,000 00
Apiculture et industrie du sucre d'érable..... 22,000 00
Expositions..... 2,500 00
Ecoles d'agriculture..... 70,200 00
Médecine vétérinaire..... 55,000 00

\$ 580,700 00

Voirie:

Excédent de dépenses:

Entretien et réparation des chemins.....	\$	432,446	34	
Association des touristes de la Province.....		50,000	00	
		<hr/>		\$ 482,446 34

Terres et Forêts:

Excédent de dépenses:

Protection des forêts.....	\$	352,000	00	
Arpentages.....		250,000	00	
Service forestier et inspection des terres.....		85,000	00	
Reboisement.....		15,000	00	
Bombyx disparates.....		15,000	00	
Réparations au barrage du lac Kepawa.....		15,191	67	
Commission de géographie de Québec.....		1,250	00	
		<hr/>		\$ 733,441 67

Non dépensé:

Compte en suspens.....	\$	7,955	69	
Loi pour développer l'enseignement forestier et l'enseignement de la papeterie.....		58,916	99	
		<hr/>		\$ 66,872 68

\$ 666,568 99

Charges sur le revenu:

Excédent de dépenses:

Timbres, licences, etc.....	\$	19,711	91	
Registrateurs, traitements et dépenses contin- gentes.....		34,637	93	
Registres pour bureaux d'enregistrement.....		7,923	50	
Gazette officielle de Québec.....		15,792	87	
Loi des véhicules automobiles.....		187,889	40	
Loi re gazoline.....		28,316	79	
		<hr/>		\$ 294,272 40

Non dépensé:

Perception des licences, etc.....		20,887	71	
		<hr/>		\$ 273,384 69

Services divers:

Excédent de dépenses:

Divers en général.....	\$	34,542	49	
Pensions du service civil.....		11,250	96	
Commission des services publics de Québec, sa- laires, etc.....		11,451	32	
Agent général de la province en Belgique.....		1,500	00	
Commission des eaux courantes de Québec....		9,589	50	
Loi des monuments historiques et artistiques..		7,353	92	
		<hr/>		\$ 75,688 19
A reporter.....	\$	75,688	19	

ÉTAT No 1.—(Suite)

Reporté.....	\$	75,688 19	
Primes de polices d'assurance collective pour les officiers et employés publics.....		1,169 31	
Bureau de censure des vues animées.....		19 37	
Commission de la refonte des statuts généraux..		29,400 00	
Bureau de l'inspecteur.—Vérificateurs.....		4,932 92	
Sainte-Emilie de l'Energie.—Aide aux victimes de l'incendie.....		9,000 00	
Commission re système scolaire de l'Ile de Montréal.....		5,975 02	
	\$	<u>126,184 81</u>	
Non dépensé:			
Royal Military College Rifle Association.....	\$	100 00	
Agent général de la Province dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.....		3,565 86	
Fonds des municipalités, S. R. Q., 1909, article 3546.....		84 00	
Pensions spéciales en vertu des S. R. Q., 1909, arts 3278 et 3281.....		3,000 00	
Tenure des terres des Isles de la Madeleine.....		73 59	
Dépenses re Loi relative aux logements ouvriers.....		701 02	
Service entre les Iles de la Madeleine et Pictou.....		5,000 00	
		<u>12,524 47</u>	
	\$	<u>113,660 34</u>	

ETATS FINANCIERS

1924-1925

ÉTAT COMPARATIF des recettes de la Province de Québec pour les cinq années terminées le 30 juin 1925.

	1920-21		1921-22		1922-23		1923-24		1924-25	
	\$	cts								
Dominion du Canada.....	2,028,240	81	2,315,081	10	2,316,086	49	2,315,643	36	2,315,654	43
Terres et forêts.....	3,567,188	00	4,004,432	15	3,643,407	81	4,277,003	94	4,853,230	74
Mines.....	642,890	38	206,271	21	255,573	29	203,664	83	337,012	78
Pêcheries et chasse.....	308,969	26	345,441	28	399,012	25	344,358	24	347,850	22
Terres de la Couronne.....	27,328	66	108,592	43	85,935	25	87,531	82	69,776	09
Timbres judiciaires.....	508,829	80	579,250	20	591,120	20	632,343	00	646,144	40
do d'enregistrement.....	262,201	61	263,270	80	281,467	54	297,234	85	300,119	90
Fonds de bâtisses et des jurés.....	94,867	96	21,437	11	48,961	17	166,585	45	66,747	95
Honoraires judiciaires.....	32,532	38	30,929	58	27,442	47	192,290	02	55,757	53
Municipalités, pour l'entretien des prisonniers.....	17,068	30	18,395	85	13,637	95	12,968	81	14,583	65
Fonds du Palais de justice de Montréal.....	11,223	96	8,143	89	6,995	02	11,593	67	7,638	16
Gardes des prisons de Montréal et de Québec.....	4,000	00	4,000	00	4,000	00	4,000	00	4,000	00
Honoraires du grand connétable, Québec.....	3,184	20	2,588	53	1,012	10	2,409	47	2,416	24
Fonds du palais de justice du district de Hull.....	103	24	74	00	689	58	126	24
Jeunes délinquants.....	6,500	00	6,500	00	6,500	00	3,250	00	6,500	00
Licences.....	1,199,268	18	1,502,736	05	1,581,052	17	1,305,629	44	1,797,236	52
Loi des liqueurs alcooliques (compte de la vente).....	2,860,010	64	3,000,000	00	3,000,000	00	2,400,000	00
Loi des narcotiques de Québec.....	775	00	75	00
Loi des vues animées—Revenu.....	3,911	00	20,943	00	17,797	00	17,885	00	20,736	00
Taxes sur les corporations commerciales, etc.....	1,640,977	53	2,009,673	32	2,213,232	34	2,322,772	49	2,461,010	63
Droits sur successions.....	2,100,455	91	3,005,292	56	2,620,336	82	2,977,850	51	2,423,149	20
Taxe en vertu de 12 Geo. V, chap. 90 (Saisine).....	6,678	27	9,593	74	1,843	87
Taxes sur les transferts d'actions, obligations, etc.....	99,378	74	87,900	16	108,752	28	104,046	82	129,666	49
Loi des véhicules automobiles.....	1,494,022	95	1,982,906	79	2,217,578	75	2,153,065	03	2,532,472	46
Gazoline—Droits et honoraires.....	66,398	35	652,576	85
Loi des distributeurs automatiques.....	2,458	01
Inspections des hôtels et des maisons de pension—Honoraires.....	610	09	964	00	1,965	90	3,915	00	1,040	00
Protection des édifices publics contre le feu—Honoraires.....	19,773	23	21,782	62	18,695	43
Loi des ingénieurs stationnaires—Honoraires.....	7,292	00	5,969	75	8,538	04	7,628	50	6,141	00
Loi concernant les détectives particuliers—Revenu.....	1,688	00	1,753	33	2,076	00	2,026	00	1,662	50
Taxe en vertu de 3 Geo. V., chap. 38.....	17,110	70	31,211	12	32,638	58	30,765	17	36,066	56
Commission sur honoraires d'officiers publics.....	59,805	77	55,806	61	61,919	92	57,164	56	65,184	14
do sur renouvellement d'hypothèques.....	63	42	36	73	79	92	28	69	32	47
Législation.....	30,672	45	19,875	99	24,114	09	21,957	31	27,161	23
Asiles d'aliénés, contributions des municipalités.....	367,892	31	630,098	25	526,793	56	596,574	02	583,796	98
do patients payants.....	70,521	17	65,363	18	60,187	52	63,977	99	60,862	21
Ecoles de réforme et d'industrie.....	71,092	71	166,871	58	182,616	25	192,826	05	183,033	71
Gazette officielle de Québec.....	31,793	14	48,895	18	58,773	24	74,652	45	63,001	04
Revenu casuel.....	327,622	74	262,563	22	197,230	41	218,891	38	227,244	47
Service civil, contributions pour pensions.....	27,982	14	31,066	87	38,118	05	39,565	58	42,020	94
Loi des assurances—Revenu.....	68,938	97	74,172	18	75,841	62	84,671	65	81,483	75
Loi des compagnies de fidéicommiss—Revenu.....	5,277	60	5,256	00	4,978	80	7,386	15	1,649	20
Travaux et édifices publics, loyers, etc.....	1,761	60	763	60	3,144	90	1,762	60	1,380	30
Intérêts sur dépôts et placements.....	183,380	74	164,343	40	277,956	96	391,546	81	555,289	23
Intérêt payé par les municipalités en vertu de la loi des bons chemins.....	305,930	07	432,040	59	445,271	94	581,233	80	824,388	40
Prime, escompte et change.....	152,271	26	127,933	30	55,146	02	86,523	25	41,846	62
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., ch. 2, sec. 5.....	38,089	30	34,820	52	38,511	93	37,958	72	38,054	14
Remboursements, fonds de subventions des chemins de fer.....	16,416	16	10,278	08	8,904	54	16,292	66	19,252	55
Contributions des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, section 20.....	32,707	57	8,591	05	11,942	31	74,379	06	372,776	60
Crédit pour la dette publique en vertu de 7 Ed. VII, chap. 2.....	143	00	143	00	148	95	155	50	160	20
Contributions des fabriques de beurre et de fromage, en vertu de 5 Geo. V., chap. 31.....	28,160	00	27,240	00	25,975	00	46	25
Contributions des municipalités en vertu de 7 Geo. V, ch. 10, s. 2.....	11,697	38	18,867	92	25,094	67	47,437	92	197,779	79
Paiements différés—La Banque d'Hochelega—14 Geo. V, chap. 3.....	600	00	320	00	125,000	00
Prêt aux incendiés de Québec.....
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-François.....	15,914,521	17	21,609,396	10	21,634,641	52	23,170,733	11	25,021,328	81
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-Maurice.....	2,023	76	55	00	400	00
Emmagasinement des eaux du lac Kénogami.....	1,000	00	175	00	3,350	33
Loi des bons chemins, 1912.....	123,539	66	505,181	28	1,244,226	42	2,042,100	17	786,744	65
Nouvelle école normale Jacques-Cartier, à Montréal.....	5,000	00
Annexe au palais de justice, Montréal.....	2,000	00
Palais de justice, district de l'Abitibi, à Amos.....	23,797	54
Palais de justice à St. Jérôme.....	50,000	00
Fonds de l'assistance publique.....	581,536	27	1,202,701	07	1,079,548	97	1,306,498	98
Péages perçus sur le pont Batiscan.....	1,636	40	11,677	68	13,000	00	21,000	00
Péages perçus sur les ponts de l'île Perrot.....	29,000	00
Fonds en fidéicommiss.....	872,265	20	808,709	90	1,076,742	98	1,041,768	10	966,194	07
Emprunt du Dominion du Canada re logements ouvriers.....	16,912,349	79	23,533,257	49	25,170,044	67	27,402,725	35	28,134,116	84
Prêts aux municipalités re logements ouvriers.....	1,215,500	00	1,262,199	00	1,835,817	66	2,971,172	96
Emprunts temporaires.....	2,000,000	00	6,900	00	3,200	00	4,285	00
Emprunt en vertu de 3 Geo. V, chap. 6, échéance 1er juin 1946.....	5,000,000	00	4,500,000	00
Emprunt en vertu de 5 Geo. V, chap. 4 (Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-François).....	144,000	00	822,471	70
Emprunt en vertu de 6 Geo. V, chap. 2 (Obligations des chemins à barrières de la rive nord à Québec).....	2,500	00	300	00
A reporter.....	20,271,849	79	24,797,956	49	27,013,062	33	35,377,098	31	33,460,873	54
Reporté.....	20,271,849	79	24,797,956	49	27,013,062	33	35,377,098	31	33,460,873	54
Emprunt en vertu de 10 Geo. V, ch. 3, échéance 1er juin, 1925.....	2,475,000	00
Emprunt en vertu de 10 Geo. V, ch. 3, échéance 1er juin, 1930.....	2,470,300	00
Emprunt en vertu de 10 Geo. V, ch. 3, échéance 1er déc., 1936.....	3,904,800	00
Emprunt en vertu de 11 Geo. V, chap. 3.....	5,757,750	00	200,000	00
Emprunt en vertu de 10 Geo. V, chap. 6.....	4,946,750	00
Emprunt des bons chemins en vertu de 13 Geo. V, chap. 34.....	14,422,850	00
En caisse au 1er juillet de chaque année.....	1,783,842	24	1,733,321	29	2,885,807	40	2,699,571	35	2,435,044	78
TOTAL.....	32,758,742.03		30,642,077.78		34,845,619.73		38,076,669.66		50,318,768.32	

ÉTAT COMPARATIF des paiements de la Province de Québec pour les cinq années terminées le 30 juin 1925.

	1920-21		1921-22		1922-23		1923-24		1924-25	
	\$	cts								
Dette publique.....	2,427,019	55	3,450,066	51	3,444,884	72	3,830,372	50	4,415,438	49
Législation.....	571,732	57	540,582	13	723,811	47	572,951	85	632,650	44
Gouvernement civil.....	877,985	67	979,564	30	1,150,959	88	1,173,236	10	1,223,362	63
Administration de la justice.....	1,624,727	45	1,555,300	73	1,715,199	95	1,843,868	04	1,879,274	78
Écoles de réforme et d'industrie.....	258,271	26	305,000	00	368,052	84	386,371	47	374,953	90
Instruction publique (y compris les écoles du soir).....	1,700,619	15	1,752,342	51	2,378,187	41	2,669,964	93	2,668,829	87
Agriculture.....	1,064,500	00	1,351,000	00	1,252,000	00	1,648,700	62	1,721,200	00
Voirie.....	1,472,375	11	1,581,203	64	3,100,000	00	3,179,865	15	3,732,446	34
Colonisation.....	476,960	10	581,998	40	605,697	69	624,000	00	789,000	00
Immigration.....	30,000	00	30,000	00	30,000	00	30,000	00	30,000	00
Hygiène.....	155,397	01	189,087	97	292,617	06	305,888	80	323,063	80
Travaux et édifices publics:										
Ordinaires.....	885,707	21	918,147	95	1,172,329	30	1,061,091	25	1,081,024	28
Extraordinaires.....	60,000	00	260,000	00	300,000	00	648,802	24
Travail.....	61,600	00	61,600	00	59,415	15	75,616	76	74,165	29
Asiles d'aliénés.....	1,039,645	00	1,036,059	00	1,195,140	00	1,108,673	64	1,398,648	31
Institutions de bienfaisance.....	77,245	00	78,770	00	42,820	00	35,635	00	31,410	00
Terres et forêts.....	686,000	00	716,135	15	870,544	58	1,479,728	13	1,511,568	99
Mines, pêcheries, chasse et service d'enregistrement (cadastre).....	189,500	00	196,500	00	212,050	60	250,170	40	327,157	85
Charges sur le revenu.....	712,947	85	793,983	70	696,483	05	771,837	81	830,384	69
Services divers.....	311,855	19	458,634	66	620,082	11	519,320	49	584,810	34
	14,684,088	12	16,575,976	65	20,190,275	81	21,867,292	94	24,278,192	24
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-Maurice.....	17,296	23	7,417	20	4,396	71
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-François.....	7,413	93	19,303	92	31,633	77
Emmagasinement des eaux des rivières Ste-Anne et Savane.....	2,292	79	141,210	34	72,117	07	58,515	29
Emmagasinement des eaux du lac Kénogami.....	152,725	31	2,508,406	38	1,811,652	10
Emmagasinement des eaux de la rivière Métis.....	24,943	31	130,929	88
A reporter.....	14,711,091	07	16,717,186	99	20,441,839	31	24,495,188	40	26,220,774	22
Reporté.....	14,711,091	07	16,717,186	99	20,441,839	31	24,495,188	40	26,220,774	22
Sanatorium de Ste-Agathe des Monts.....	44,397	97	6,670	02
Construction d'une annexe au palais de justice, Montréal.....	137,830	15	378,888	64	533,509	33	740,607	30	915,050	98
Construction d'un palais de justice, district d'Abitibi, à Amos.....	102,150	90	16,878	35
Nouvelle prison, district de Montréal.....	1,065	00	150	00
Construction d'une annexe, palais de justice, Québec.....	532	75	190,931	07	147,530	19	271,248	52
Construction d'un palais de justice à St-Jérôme.....	83,927	42	128,045	75
Pont sur la rivière Batiscan, à Batiscan.....	256,378	09	151,315	12	5,096	50	5,965	88
Construction et entretien des ponts de l'Île Perrot.....	112,628	56	135,708	80	549,911	77
Loi autorisant un emprunt pour aider à la colonisation.....	986,137	06	1,550,000	00	2,000,000	00	1,663,862	94	800,000	00
Loi des bons chemins, 1912.....	5,081,844	03	4,765,743	09	5,336,178	84	3,337,279	68	2,952,360	80
Fonds de l'assistance publique.....	324,672	48	845,879	14	1,152,309	70	1,131,711	69
Péages perçus sur le pont de Batiscan.....	1,636	40
Fonds en fidéicommiss.....	643,134	24	609,656	44	759,596	64	954,436	15	685,383	25
	21,860,812	61	24,609,517	83	30,331,615	16	32,754,968	91	33,532,407	11
Subventions aux chemins de fer et ch. de fer Q. M. O. & O....	750	00	750	00	750	00	104,750	00	424,750	00
	21,861,562	61	24,610,267	83	30,332,365	16	32,859,718	91	33,957,157	11
Remboursement d'emprunts temporaires.....	5,000,000	00	2,000,000	00	5,000,000	00
Octroi à l'Université de Montréal (acompte).....	200,000	00
Remboursement d'emprunts en vertu de la loi 10 Geo V, chap. 3.....	9,500,000	00
Prêts aux municipalités re logements ouvriers.....	1,215,500	00	1,262,199	00	1,835,817	66	2,971,172	96
Remb. d'emprunts du Dom. du Canada re logements ouvriers.....	6,900	00	3,200	00	4,285	00
Chemins à barrières de la rive nord, Québec, échange d'obligations.....	2,500	00	300	00
Octroi à l'Université de Montréal (balance).....	800,000	00
Octroi à l'Université McGill.....	1,000,000	00
Octroi à l'Université Laval.....	1,000,000	00
Emmagasinement des eaux de la rivière St-François.....	144,000	00
	31,221,062	61	27,874,966	83	32,175,382	82	35,834,091	87	48,461,442	11
A ajouter: Paiement de mandats impayés au commencement de chaque année.....	604,778	71	806,420	58	925,117	03	954,451	47	1,146,918	46
	31,825,841	32	28,681,387	41	33,100,499	85	36,788,543	34	49,608,360	57
A déduire: Mandats impayés à la fin de chaque année.....	806,420	58	925,117	03	954,451	47	1,146,918	46	948,312	99
	31,019,420	74	27,756,270	38	32,146,048	38	35,641,624	88	48,660,047	58

RECETTES PROBABLES, 1926-27

DOMINION DU CANADA:

Subside d'après population en vertu de l'acte de l'A. B. du N.,
1907 \$1,888,959 20
Allocation spéciale en vertu de l'acte de l'A. B. du N., 1907.... 240,000 00

Subside spécial en vertu de 47 Vict., chap. 4, Loi du Canada... 2,128,959 20
127,460 68

Intérêt sur fonds en fidéicommis. 2,256,419 88
59,239 76

2,315,659 64

INTERET:

Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 V, c. 2, sec 5 \$ 37,855 52
Intérêts sur prêts et dépôts..... 600,000 00
Intérêts des municipalités en vertu de la loi des bons chemins 587,282 02

1,225,137 54
5,000,000 00

TERRES ET FORETS

MINES..... \$ 175,000 00

PECHERIES ET CHASSE

TERRES DE LA COURONNE..... 300,000 00
80,000 00

555,000 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE:

Timbres judiciaires..... 550,000 00
Honoraires judiciaires, non compris les timbres..... 40,000 00
Fond de bâties et des jurés..... 50,000 00
Entretien des prisonniers..... 15,000 00
Gardes des prisons de Montréal et de Québec..... 4,000 00
Palais de justice de Montréal, non compris les timbres..... 5,000 00
Honoraires du grand connétable, Québec..... 2,000 00
Jeunes délinquants..... 6,500 00

672,500 00

Timbres d'enregistrement (y compris les honoraires des registrateurs salariés).. 250,000 00

Licences..... 1,200,000 00

Loi des liqueurs alcooliques (compte de la vente)..... 3,000,000 00

Loi des vues animées.—Revenu..... 15,000 00

Taxes sur les corporations commerciales, etc..... 2,200,000 00

Droits sur les successions..... 2,200,000 00

Taxes sur les transferts d'actions, obligations, etc..... 100,000 00

Loi concernant les véhicules automobiles..... 2,500,000 00

Gazoline—Droits et honoraires..... 750,000 00

Inspection des hôtels et des maisons de pension—Honoraires..... 5,000 00

Loi des ingénieurs stationnaires de Québec—Honoraires..... 8,000 00

Loi concernant la protection des édifices publics contre les incendies..... 44,000 00

Loi concernant les détectives privés—Revenu..... 1,500 00

Taxe en vertu de 3 Geo. V, chap. 33..... 25,000 00

Pourcentage sur honoraires d'officiers publics..... 50,000 00

do renouvellement d'hypothèques..... 50 00

Entretien des aliénés..... 550,000 00

do pensionnaires des écoles de réforme et d'industrie..... 175,000 00

Législation..... 15,000 00

Gazette officielle..... 65,000 00

Loyers des édifices publics..... 1,382 30

Revenu casuel..... 150,000 00

Loi des assurances, revenu..... 72,000 00

Loi des compagnies de fidéicommis, revenu..... 5,000 00

Contributions aux pensions, service civil..... 45,000 00

Taxes sur les subventions de chemins de fer..... 10,000 00

Contributions des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, sec. 20..... 110,000 00

Contributions des municipalités en vertu de 7 Geo. V, chap. 10, sec. 2..... 53,000 00

\$23,368,229 48

DÉPENSES PROBABLES, 1926-27

Dette publique.....	\$ 4,893,985 96
Législation.....	539,170 00
Gouvernement civil.....	1,570,970 00
Administration de la justice, etc.....	1,500,000 00
Instruction publique, etc.....	2,515,322 40
Asiles d'aliénés.....	1,288,700 00
Ecoles de réforme et d'industrie.....	420,000 00
Hygiène.....	246,888 80
Travaux publics, (ordinaires).....	1,043,702 00
Travail.....	86,600 00
Agriculture.....	1,300,500 00
Voirie.....	3,650,000 00
Terres et forêts.....	1,396,916 99
Colonisation, mines et pêcheries.....	1,446,000 00
Institutions de bienfaisance.....	30,050 00
Charges sur le revenu.....	657,000 00
Services divers.....	527,950 00
	<hr/>
	\$ 23,113,756 15
Subventions de chemins de fer.....	7,633 38
	<hr/>
	\$ 23,121,389 53

PASSIF DIRECT et actif disponible de la Province de Québec, au 30 juin 1925.

PASSIF		
Dette consolidée en cours telle qu'avant la conversion.....	80,201,399	44
Augmentation du capital par la conversion.....	1,743,526	83
		<u>81,944,926</u> 27
Emprunts temporaires.....		4,500,000 00
Puissance du Canada—Balance du compte au 31 déc. 1902.....		1,473,609 63
do Prix de la prop. ach. pour le c. de fer Q.M.O. & O..		25,000 00
Emprunts de la puissance du Canada re logements ouvriers.....		7,355,304 62
Dépôts en fidéicommiss.....		1,893,893 98
Mandats non payés.....		948,312 99
Fonds de l'assistance publique.....		715,712 28
		<u>98,856,759</u> 77
ACTIF		
Fonds d'amortissement :—		
Balance du prix du ch. de fer Q.M.O. & O., savoir:—		
Déposé en banques.....	257,015	14
Placé en obligations de la prov. de Québec..	80,000	00
Placé en bons de l'emp. de la vic. du Canada 1937.....	423,364	86
		<u>760,380</u> 00
Placé en rentes insc. 3% de la prov. de Québec.	1,308,502	17
Placé en rentes enr. 4½% de la pr. de Québec.	787,197	53
Placé en obligations 4% de la prov. de Québec.	111,461	44
Placé en obligat. 4½% de la prov. de Québec.	252,049	59
Placé en obligations 5% de la prov. de Québec.	37,288	20
Placé en obligations 5½% de la pr. de Québec.	1,088,433	10
Placé en obligations 6% de la pr. de Québec..	26,495	89
Placé en bons des emp. de guerre du Canada..	9,600	00
Placé en obligations 5% de la Commission des écoles Catholiques de Montréal.....	49,875	00
Déposé en banque.....	275,538	74
		<u>4,706,821</u> 66
Paiements différés re obligations émises à la Banque d'Ho-chelaga, en vertu de la loi de la Législature de la Province de Québec, 14 Geo. V, chap. 3, payables en versements annuels de \$124,172.40.....		14,875,000 00
		<u>19,581,821</u> 66
Puis. du Canada: part de Québec dans le fonds des écol. com.	1,184,795	18
Argent en banques.....	1,658,720	74
Avances à diverses personnes.....	107,437	29
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-Maurice.....	2,567,642	47
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-François.....	792,685	68
Emmagasinement des eaux des rivières Ste-Anne et Savane.	335,713	69
Emmagasinement des eaux du Lac Kénogami.....	4,469,258	46
Emmagasinement des eaux de la rivière Métis.....	155,873	19
Sanatorium à Ste-Agathe des Monts: agrandissement.		
Avances autorisées par 9 Geo. V, chap. 4.....	180,000	00
Construction d'une annexe au palais de justice de Montréal, avances autorisées par 10 Geo. V, chap. 4.....	3,170,216	08
Construction d'une annexe au palais de justice de Québec, avances autorisées par 12 Geo. V, chap. 3.....	610,242	53
Nouvelle prison du district de Montréal: avances autorisées par la loi 7 Ed. VII, chap. 36.....	3,620,362	84
Palais de justice et prison du district de Montcalm: avances autorisées par la loi 1 Geo. V, chap. 8.....	81,079	64
		<u>\$ 38,515,849</u> 45
A reporter.....		98,856,759 77

PASSIF DIRECT et actif disponible de la Province de Quebec, au 30 juin 1925.—*Suite.*

Reporté.....	\$ 38,515,849 45	98,856,759 77
Palais de justice et prison du district de Roberval: avances autorisées par la loi 2, George V, chap. 6.....	33,141 90	
Construction d'un palais de justice et d'une prison, district d'Abitibi: avances autorisées par la loi 11 Geo. V, chap. 13.....	95,231 71	
Construction d'un palais de justice et d'une prison, à St-Jérôme, avances autorisées par la loi 12 Geo. V, chap. 21.....	166,973 17	
Construction des ponts de l'Île Perrot, avances autorisées par la loi 11 Geo. V, chap. 9.....	798,249 13	
Pont sur la rivière Batiscan, à Batiscan: avances autorisées par la loi 10 Geo. V, chap. 5.....	446,522 03	
Prêts aux municipalités re logements ouvriers.....	7,355,304 62	47,411,272 01
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1925.....	\$ 51,445,487 76	